

19.05.2017



## OUI AUX VACANCES ECO-RESPONSABLES

Les plus beaux mois de l'année arrivent à grands pas, le soleil brille, le ciel est bleu : il est grand temps de préparer vos vacances d'été. L'ADEME vous accompagne pour profiter au maximum de ce temps de repos bien mérité tout en préservant la planète.

### 2017 : année mondiale du tourisme durable

L'année 2017 a été proclamée par les Nations Unies « *Année internationale du tourisme durable pour le développement* ». L'ONU a pour ambition d'encourager les politiques et l'industrie du tourisme à prendre en considération le potentiel d'un tourisme plus responsable mais aussi de sensibiliser les voyageurs pour faire évoluer leurs comportements : choix des destinations, conditions de voyage, consommation et achats à l'étranger.

### Comment choisir ses vacances ?

#### Partir moins souvent mais plus longtemps

L'idéal sont les vacances longue durée. Bien qu'alléchantes, les offres commerciales pour des escapades de quelques jours à l'étranger ont plus d'impact sur l'environnement car les trajets se font la plupart du temps en avion, mode de transport très émetteur en gaz à effet de serre. **Visitez plus, polluez moins !** N'hésitez donc pas à partir plus longtemps que plus souvent.

#### Choisir des hébergements certifiés par l'Ecolabel Européen

Créé en 2003 pour les services d'hébergement touristique, l'Ecolabel Européen permet de passer des vacances plus vertes dans toute l'Europe en choisissant un hôtel, un camping ou même un gîte éco-responsable. Il signale à la clientèle la mise en place de mesures écologiques strictes et quantifiées :

- L'utilisation et l'achat d'énergies renouvelables ;
- Une consommation réduite d'énergie ;
- La préservation de la ressource en eau ;
- L'achat de produits éco-responsables ;
- La valorisation des déchets et la lutte contre le gaspillage ;
- Une sensibilisation des employés et des clients aux éco-gestes.



#### Le saviez-vous ?

En 2017, la France compte 264 établissements (hôtels, villages vacances, auberges de jeunesse, gîtes...) et 78 campings titulaires de l'Ecolabel Européen.

Vous pouvez les trouver sur le site : [Ecolabels.fr](http://Ecolabels.fr)



# Comment « bien » partir en vacances ?



## Astuces pour avoir un bilan carbone allégé avec votre voiture :

1. **Vérifier la pression de ses pneus.** Rouler avec des pneus insuffisamment gonflés consomme davantage (soit 58kg de CO<sub>2</sub> par an) : c'est dangereux pour vous et l'environnement !
2. **Ne pas trop charger le véhicule.** 100kg de plus, c'est 5% de consommation de carburant supplémentaire.
3. **Opter pour une remorque ou un coffre de toit plutôt qu'une galerie,** et ne pas oublier de les enlever après utilisation.



### Pour de longues distances :

*Le train est le moyen de transport le moins énergivore et le moins polluant ! A taux de remplissage comparable, un voyage Paris-Marseille produit environ 10 fois moins de CO<sub>2</sub> en train qu'en avion.*

### Le voyage, c'est le début des vacances alors zéro stress

Si on part en voiture, on évite les heures à forte affluence ! Pourquoi commencer ses vacances déjà stressé ? Une voiture consomme en moyenne deux fois plus de carburant dans les bouchons qu'en roulant à pleine vitesse. Pour économiser du carburant quand cela n'avance pas, il est recommandé de couper son moteur au-delà d'un arrêt prolongé de 10 secondes.

N'allons pas trop vite, évitons de risquer notre vie avant même de pouvoir se reposer ! Réduire la vitesse de 10km/h sur autoroute permet d'économiser jusqu'à 5 litres de carburants et près de 12 kg de CO<sub>2</sub>.

Malgré la chaleur de l'été, utilisons à bon escient la climatisation car les émissions de CO<sub>2</sub> à cause de ce confort peuvent atteindre environ 2,6 kg de CO<sub>2</sub> /100 km.



## Le B.A-BA du vacancier responsable

### À la plage ou à la montagne

**Ne sortez pas des sentiers battus :** les espaces clos et protégés sont à éviter. Certaines plantes sont protégées et ce n'est pas pour rien, en pénétrant dans ces espaces, le risque est de marcher sur de jeunes pousses et d'altérer l'équilibre fragile de ces espaces.

Surveillez la qualité de l'eau avant de vous baigner : [Pour des baignades optimales, le Ministère en charge de la santé vous indique en temps réel la qualité des eaux de votre lieu de vacances !](#)





**Ramassez vos déchets** : sans en laisser un seul de côté ! Quel déplaisir que de tomber sur un mégot de cigarette ou sur un chewing-gum en marchant pieds nus dans le sable chaud... Alors pensez aux autres et à la planète ! *Et surtout ne laissez pas les sacs plastiques s'envoler, évitons de polluer par inadvertance...*



**Ne mettez pas d'huile ou de protection solaire juste avant la baignade** : la crème solaire est indispensable pour la protection de la peau mais en plus d'être inutile sous l'eau, l'huile solaire forme un écran à la surface de l'eau et ralentit la photosynthèse des végétaux sous-marins.

Pour les enfants, il existe des combinaisons et tentes anti-UV qui évitent de les badigeonner avec des protections solaires.



**Oubliez la voiture et privilégiez la marche à pied ou le vélo**. Vous êtes en vacances, profitez des avantages ! Prenez le temps de contempler les paysages, bénéficiez des voies vertes... En plus, vous ferez des économies !



**Respectez les différentes consignes énoncées** : certains secteurs ont établi des chartes pour informer les sportifs des règles à respecter pour préserver les écosystèmes fragiles. De nombreux conseils à découvrir sur le « passeport vert », créé par le programme des Nations Unies pour l'Environnement.



### Le saviez-vous ?

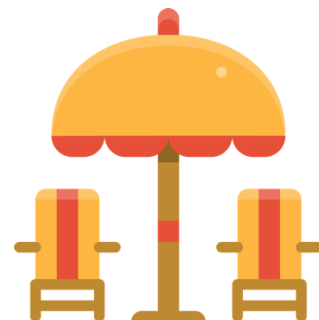
*Selon les Nations Unies, les déchets rejetés à la mer, principalement le plastique, seraient à l'origine de la mort, chaque année, d'un million d'oiseaux marins et environ 100 000 mammifères et tortues de mer.*

*Des ONG, engagées pour la protection de la nature, organisent des ramassages collectifs de déchets dans nos lieux de tourisme préférés en montagne ou sur les plages.*



### Attention

*À la montagne, ne jetez aucun déchet et remportez avec vous tous les restes de votre pique-nique !*



Service de presse ADEME  
Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : [Service de presse ADEME / Newsroom](#) / [Twitter ADEME](#)

### L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle Ministère de la Transition écologique et solidaire et Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) ou suivez-nous sur @ademe